

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) fonctionne depuis 2008 sur notre commune de Meylan. Carole, Annick, Janine et Daniel en ont fait la présentation à MeyDIA.



Une AMAP, qu'est-ce que c'est ?

Carole : C'est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale (une ferme par exemple) qui se concrétise par une livraison régulière des produits de l'exploitation aux consommateurs. Le principe est de créer un lien direct entre un producteur et des consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance. Dans l'Isère nous sommes aujourd'hui environ 80 AMAP.

Comment est venue l'idée d'une AMAP à Meylan ?

Daniel : En 2008 nous étions quelques-uns, habitants du quartier des Béalières, à souhaiter rejoindre une AMAP pour acheter nos fruits, nos légumes. L'AMAP de Montbonnot ne pouvait pas nous accueillir. C'est comme ça que nous avons créé notre propre AMAP à Meylan avec le soutien de l'Alliance PEC (Paysans Ecologistes Consommateurs) de l'Isère qui lance et accompagne le développement des AMAP.

Avec quels producteurs avez-vous démarré ?

Annick : Une AMAP a pour objectif de permettre de consommer des produits locaux qui n'ont pas parcouru des centaines de kilomètres, avec moins d'emballages et issus d'une agriculture bénéfique pour la biodiversité, moins polluante et moins énergivore. Nous avons commencé avec François-Xavier, un maraîcher qui venait de s'installer à Chatte en 2009 pour produire des légumes bio et Nathalie notre boulangère qui cuit son pain dans le four d'Hurtières dans Belledonne.

Vous ne passez des contrats qu'avec des producteurs bio ?

Daniel : Une majorité de nos producteurs sont bio mais pas exclusivement. Le pari des AMAP c'est de faire converger agriculture paysanne et biologique. Les AMAP soutiennent un modèle de souveraineté alimentaire qui incite les producteurs à orienter leurs pratiques vers une agriculture paysanne de proximité, socialement équitable et écologiquement soutenable. Plus simplement dit, notre objectif c'est donc de soutenir les producteurs installés à proximité, de les aider dans leur reconversion au bio et de

favoriser l'installation de jeunes. La commune pourrait jouer ce rôle en aidant à la recherche de foncier agricole et en soutenant la création d'exploitations, comme cela vient de se faire à Montbonnot.

Que propose votre AMAP aujourd'hui ?

Janine : Nous proposons beaucoup de produits ! Des paniers de fruits, de légumes, du pain, des brioches, des laitages, des œufs, des fromages, des volailles, de l'agneau, du porc, des farines, des légumineuses qui résultent de contrats passés avec des producteurs locaux. Suivant les produits, les livraisons peuvent être hebdomadaires, mensuelles ou plus. Les adhérents de l'AMAP s'engagent au travers d'un contrat pour une livraison de fruits, de légumes, de pain... Pour les légumes, c'est le producteur qui décide de la composition des paniers de 12 ou 17 €. A tour de rôle, les adhérents assurent la distribution des produits au LCR du Granier.

Comment adhérer à votre AMAP ?

Annick : Chacun peut adhérer, l'AMAP est ouverte à tous ceux qui recherchent une alimentation saine et équilibrée dont on sait par qui et où elle est produite. Mais il faut être prêt à accepter les contraintes de fonctionnement (engagement contractuel, heures de livraison fixes, produits choisis à l'avance). Nous sommes aujourd'hui 46 Amapiens et nous fonctionnons sur le principe de la confiance et de la responsabilité de chacun.

Le mot de la fin ?

Daniel : Il y a d'autres modèles de circuits courts de distribution par exemple où on commande sur Internet des fruits et des légumes vendus par des producteurs et qu'on a choisis. L'AMAP c'est un autre projet. Pour une agriculture durable et une alimentation saine mais aussi un projet qui embarque la responsabilité sociale des citoyens que nous sommes !

Contact : uhqbmeylan@free.fr

Le doux bruit des tronçonneuses

...a retenti encore ces dernières semaines le long des chemins et des haies du quartier des Béalières laissant une nature abîmée et saccagée par ces coupes aussi intempestives qu'inutiles et mettant à mal toute la biodiversité. Quand cela cessera-t-il ?

Plus d'éducateur spécialisé

La commune n'a pas renouvelé la convention passée avec l'APASE, Association pour la Promotion de l'Action Socio-Educative. Cette association a pour objectif de prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Son action s'exerce sur un territoire communal ou intercommunal, en concertation avec les élus municipaux et les acteurs locaux. La convention de la commune de Meylan remontait au mandat de JX Boucherle. Désormais plus d'éducateur de l'APASE à Meylan mais bientôt des caméras de vidéo-protection...

Fermeture de la crèche familiale

"Ni crèche collective, ni crèche parentale, la crèche familiale "Les Calinous", d'une capacité de 23 places, concilie cadre familial et accueil collectif" peut-on lire sur le site web de la mairie. Les assistantes maternelles emmènent les enfants deux à trois fois par semaine au jardin d'enfants de la crèche collective où une éducatrice de jeunes enfants leur propose des animations et des ateliers d'éveil.



La participation financière des parents est calculée selon leurs revenus.

Mais ce que ne précise pas le site web, c'est que les parents des 23 enfants de 3 mois à 3 ans inscrits à la crèche familiale ont reçu un courrier pour leur faire part de la fermeture de crèche familiale. Les contrats des 11 assistantes maternelles, aujourd'hui salariées de la ville; ne seront pas renouvelés. Elles devront donc se faire embaucher directement par les familles. Une décision une fois de plus qui survient sans aucune concertation...



Il est possible de signer la pétition électronique lancée par les parents de la crèche familiale sur le site www.change.org.

1, imp des Saraméjous
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Philippe Schaar

Adhérez à meydia

Jeune ou chômeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom
Adresse

chèque à l'ordre de meydia à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses

meydia
journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org



Meylan, Ville Nature ! Qui, aujourd'hui, après avoir vu ce qui a été fait aux Béalières et au parc du Bruchet, peut encore y croire ?

Devant l'ampleur des coupes réalisées, nul ne peut penser qu'il s'agit de simples travaux d'entretien. On reste sans mot devant ces haies, ces taillis, ces bosquets rasés. Quel désastre !... Amoureux des coins de nature un peu sauvage, passez votre chemin... Et que dire des atteintes générées à la faune, à la flore ?

En précurseurs, ceux qui ont conçu le quartier des Béalières il y a trente ans avaient voulu construire une ville dans la nature. Pas une nature mise en scène comme un élément du mobilier urbain, où la végétation est contrainte de se plier à la seule fonction décorative avec des espaces verts artificialisés.

Bien avant que la loi issue du Grenelle de l'environnement ne mette en avant les trames vertes, ils avaient compris que ces espaces végétaux denses composés d'arbustes, de buissons, de plantes vivaces, grimpantes, herbacées constituent un écosystème équilibré et résilient pour la biodiversité. Où insectes, oiseaux, rongeurs trouvent refuge. Des espaces qui embellissent le paysage tout au long de l'année, au fil des saisons et des floraisons. Qui

contribuent à réduire la pollution en ville en piégeant les micro-particules de métaux lourds contenus dans les gaz d'échappement. Dont le développement de la masse ligneuse des arbustes permet également de piéger le CO2.

Bien sûr le promeneur peut toujours lire sur les panneaux du parc du Bruchet "les ruisseaux sont entretenus de manière à laisser les espaces évoluer" ou encore "Les milieux boisés... constituent des zones de refuge pour l'hiver et accueillent des espèces appréciant davantage les milieux arborés". Mais que sont devenus ces engagements ? Je suis triste pour la nature et en colère contre ceux qui ont en charge notre commune et mettent à mal une partie de notre patrimoine. Par ignorance et incompétence.

Il est urgent de revenir à des pratiques d'entretien beaucoup plus respectueuses de l'environnement ! Quelques mots pour conclure sur les élections départementales. La droite revient au pouvoir. Et avec elle les grands projets autoroutiers comme la Rocade Nord, l'A51, le triplement de l'A480. Triste temps pour l'environnement...

Philippe Schaar
Président

D'un extrême à l'autre !

UNE DETTE CONTRÔLÉE ET SÉCURISÉE

Conformément aux programmes d'investissements, le budget 2014 confirme la baisse de 1 M€ de la dette. Cette dernière, complètement sécurisée, ne contient aucun emprunt dit « toxique ».

Au cours de nos deux mandats, nous avons emprunté afin d'entretenir et d'optimiser les équipements publics, les réseaux, les voiries... Pour financer les investissements d'avenir, nous avons misé sur une dette maîtrisée qui a permis notamment de lancer la requalification d'Inovalée et de nombreux autres programmes à l'échelle de la commune. Ceux-ci seront les sources des bases fiscales de demain !

Programme de Mme Tardy
Municipales 2014

Depuis que Madame Tardy est maire (2001) la dette n'a cessé d'augmenter. Ces dernières années elle est passée de 21 à plus de 25 M d'Euros fin 2013, sans commune mesure avec l'endettement des années 90 autour de 12 M d'Euros. Une gestion irréaliste de la dette a été menée jusqu'en 2012. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer cette mauvaise gestion financière qui faisait peser un endettement important sur la commune (1 400 € par habitant soit 40% de plus que les villes de la même taille) et réduisait considérablement sa capacité à investir pour l'avenir.

Lors du vote du budget du conseil municipal de mars 2015, la majorité fait volte-face et annonce une diminution pour 2015 de l'encours de la dette de 25 M d'Euros à 23 M d'Euros.

A MeyDIA nous contestons cette décision qui n'arrive pas au bon moment. La diminution de la contribution de l'Etat à la commune (800 k€ pour les 2 années à venir pour notre commune) pèse déjà lourdement sur les budgets communaux. Dans ce contexte, un remboursement de la dette de 2 M d'Euros apparaît comme peu raisonnable et fait peser les plus grandes inquiétudes sur la politique sociale à venir et la maintenance d'équipements.

Car la contre-partie de la diminution de la dette ce sont :

- des subventions aux associations qui diminuent de 10 à 15%,
- une augmentation de 10 à 15% de la tarification des services municipaux, dont la cantine, avec une péréquation sociale défavorable aux plus pauvres,
- la suppression des bus pour les écoles et la diminution des aides aux voyages scolaires,
- la facturation de certaines salles aux associations,
- la fermeture de la Maison des Initiatives et de l'Emploi.

Pour mémoire, la mise en place du système de vidéo protection va coûter 700 k€ sur les 3 prochaines années... L'abandon de ce projet, à lui seul, compenserait la diminution de l'Etat.

Cette politique d'austérité, destinée à rembourser la dette, met en péril les avancées sociales sur notre commune. Le remboursement de la dette à cette hauteur ne se justifie en rien et il aurait été possible de prendre une décision beaucoup plus mesurée. Nous ne pouvons pas cautionner le choix d'une logique financière au détriment d'une politique sociale.

Du côté des transports en commun

Nous avons plusieurs fois repoussé la parution de cet article qui, pourtant, nous semblait être une bonne alternative à l'information municipale très pauvre en ce domaine.

Donc, le 1er septembre, le réseau de transports en commun a évolué avec trois types de ligne : les Flexo, les Proximo et les Chrono.

Ligne Flexo



La ligne **Flexo 42** dessert la Détourbe via le Haut Meylan.

Pas de changement sur les horaires, avec un transport uniquement sur réservation le week end.

Il faut cependant noter une nette amélioration de l'accessibilité des véhicules.

Lignes Proximo

La ligne 31 est devenue la ligne **Proximo 13**. Elle va du lycée du Grésivaudan à Poisat, et passe maintenant devant l'Hôpital de la Tronche, de Michallon et le cimetière du Grand Sablon. Sa fréquence de passage est d'environ 10mn aux heures de pointe et 15mn en heures creuses.

L'ancienne ligne 16, et son prolongement "à titre expérimental" à La Détourbe n'a pas été maintenue. Elle devient la ligne **Proximo 16** qui va du lycée du Grésivaudan à Echirolles/La Luire.

Ligne Chrono

La ligne chrono C0 est devenue la ligne **C1** avec comme améliorations :

- la desserte de la gare et de la cité Jean Macé,
- des bus articulés plus grands,
- des bus jusqu'à une heure du matin et enfin une meilleure fréquence de passage avec un bus toutes les 10mn le samedi et toutes les 20mn le dimanche.

Mais, inconvénient majeur, impossible de connaître l'heure exacte de passage entre 7h et 19h, les fiches horaires n'indiquant pas les horaires (un bus toutes les 7 à 10 minutes).

Pratique : l'application Métromobilité

L'application mobilité, pour smartphone, mise en place par la Métro qui permet de rechercher un itinéraire, estime le temps de trajet en intégrant tous les modes de déplacement (bus, vélo, marche à pied), sur les réseaux TAG et Trans'Isère. Elle permet aussi de savoir dans combien de minutes passe le prochain bus à l'arrêt de son choix.

Plus d'information sur : <http://www.metromobilite.fr/#>

Enfin, pour tous les habitants des zones peu denses, qui peuvent avoir des difficultés pour rejoindre un arrêt de transport en commun, deux nouveautés :

- des places de parking sur l'avenue de Verdun à proximité des arrêts Revirée et Aiguinards – Hexagone pour prendre le C1, le 13 ou le 6020,



- l'expérimentation bus taxi. Ce projet initié par des habitants du Haut Meylan a été repris par LAHGGLO avec un financement du SMTIC. Il permet de rejoindre un des 4 arrêts définis dans le projet par taxi. Pour toute information, consulter <https://sites.google.com/site/scotparticipatifmobilit/bustaxi>.

Réseau Trans'Isère

Du côté des bus Trans'Isère, depuis le 22 septembre, la **ligne 6020** ne dessert plus le centre-ville de Grenoble et la gare, mais seulement la place de Verdun... Une décision du Conseil Général qui risque bien de faire revenir des voitures en ville...

La **ligne 6070** – Bernin – Montbonnot – Meylan – Gières traverse Inovalée jusqu'à Taillefer maintenant dans les deux sens et dessert ensuite le campus universitaire.

Et ensuite...

Il est prévu de passer à 2 fois une voie l'avenue de Verdun pour y insérer un couloir de bus. De même, un couloir bus devrait être réalisé sur l'avenue du Granier (à l'est de l'avenue du Taillefer) en direction de Grenoble pour réduire les temps de parcours. Pas de nouvelle à ce jour...

Malacher Nord



Dans le cadre de la requalification d'Inovalée, la commune de Meylan a lancé en juillet dernier une concertation sur l'aménagement d'un îlot au sud de la place des Tuileaux et de l'avenue du Granier de 1800 m², composé d'un local acquis par la commune et d'une propriété privée.

Le comité de pilotage créé pour conduire cette concertation, appelé "Malacher Nord", comprend des habitants volontaires, des représentants des unions de quartier Béalières et Buclos-Grand Pré, de l'ADTC, de LAHGGLO, des commerçants, le promoteur, les techniciens de la mairie et des élus de la majorité (dont l'adjointe à l'urbanisme) et de la minorité (A. Jammes). Ce

comité a pour objectif de définir les grands principes d'aménagement de l'espace public de l'îlot, en particulier l'articulation avec la place des Tuileaux. L'implantation de commerces, la création d'une placette, la traversée de l'avenue du Granier, les déplacements dans le quartier ont été abordés au cours des cinq réunions de travail avant une restitution aux Meylanais lors d'une réunion publique le mercredi 1^{er} avril.

Les adhérents de MeyDIA qui ont participé à cette concertation saluent l'initiative de la municipalité, mais sont frustrés quant au déroulement de la concertation : trop courte, étude économique peu convaincante, déficit de plans, manque de visibilité sur le bâti, biodiversité peu ou pas prise en compte. Finalement cette concertation a permis de poser de vraies questions comme les besoins en commerces, le devenir de l'avenue du Granier en matière de circulation et de site propre pour les transports en commun, mais les préconisations restent à un niveau de généralités... bien décevantes. Limiter la concertation à une zone aussi réduite n'a pas vraiment de sens. C'est bien sur l'ensemble de la zone d'Inovalée requalifiée qu'aurait dû porter la réflexion. Et surtout elle arrive trop tard, elle aurait dû commencer dès que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été adopté il y a deux ans.

Mener une concertation demande du temps et des règles clairement posées dès le démarrage. Mieux associer les citoyens à la vie démocratique de la commune est un défi. Et c'est aussi un apprentissage pour tous.

Il faudra savoir en tirer les leçons pour la charte de la concertation de la commune en cours d'élaboration. Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain numéro du journal de MeyDIA.